

suis pas dégoûté, je réclame de nouveau audience, je désirerais bien pouvoir présenter notre adresse ; Lyon donnerait impulsion au reste du royaume.

J'eusse été à Saint-Cloud demain si j'avais été présenté au Roi. Je ne veux pas indisposer le ministre en offrant au Roi en audience publique les sentiments de notre corps.

M. de Montbel m'a parlé de la transaction Regni et vous remercie pour faire délibérer le Conseil municipal ; je lui ai répondu qu'on lui représenterait les mêmes candidats parce qu'il ne fallait pas considérer ceci comme un marché, que c'était une justice rendue et que s'il avait été mieux informé, il ne se serait pas donné la peine du renvoi. J'ai dit qu'en 1803, environ, M. Regni entrant à la Trésorerie de Lyon avait été obligé de verser dans la caisse 40.000 fr. en argent, qu'en réclamant de son successeur 60.000 francs ce n'était pas l'équivalent de ce que cette somme lui aurait rendu s'il n'eut pas occupé cette place, cela a paru le satisfaire.

J'ai expliqué toutes nos affaires à M. de Balzac, qui est toujours fort bien disposé, mais pour qu'il les présente à l'approbation du ministre, il faut qu'elles arrivent au ministère.

Dans le public, on croit que le gouvernement prendra des moyens puissants ; les uns croient à la présentation d'une charte nouvelle. C'est un peu mon projet puisque je suis pour l'interprétation ; cette mesure effraie les libéraux, non jacobins, qui voient là la destruction de nos libertés. Ils donnent de l'entêtement au Roi, qui pense qu'ayant été outragé, il doit dissoudre la chambre des députés avant de la convoquer et agir avec les pairs qui déjà ont reçu leurs lettres closes. La session, je crois, sera ouverte par le Roi, elle commencera ; comment finira-t-elle ? C'est ce que les plus habiles ne peuvent prévoir.